

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 21 mai 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-7-2-4

Service consulté

PRIME A L'INSTALLATION DES ARTISANS

Résumé : *La Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche du Conseil Général, réunie le 10 mai 2010, a examiné 2 dossiers de prime à l'installation des artisans. Ces dossiers portent sur un montant de subvention de 15 240 € et concernent une création et une reprise d'entreprises.*

Ces demandes sont soumises pour décision à la Commission Permanente.

Les 2 dossiers soumis à la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche du 10 mai 2010, ayant fait l'objet d'une demande de subvention avant le 1^{er} octobre 2007, sont instruits sur la base des critères de l'ancien dispositif de prime à l'installation des artisans et non ceux du nouveau dispositif mis en place avec le Conseil Régional et le Département du Bas-Rhin à compter du 1^{er} octobre 2007 dans le cadre d'un guichet unique.

Après examen, un avis favorable a été émis en faveur de ces deux entreprises.

Vous trouverez en annexe un tableau détaillé de ces propositions qui vous sont soumises pour approbation.

La dépense correspondante est à prélever sur le programme F223 « Installation de jeunes artisans », chapitre 204, fonction 93, nature 2042 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Prime à l'installation des artisans
Commission Permanente du 21 mai 2010

| Identité du demandeur et raison sociale de l'entreprise | Localisation du projet | Description de l'activité | Montant des investissements retenus (HT) en € | Taux | Proposition de la Commission en € |
|--|-------------------------------------|--|--|-------------|--|
| GIRARD Christian CG AUTOMOBILE | 22 rue du stade 68240 SIGOLSHEIM | reprise d'un garage | 80 000,00 | 15% | 7 620 (plafond) |
| SCHUMACHER Cédric CS COLOR | 6 rue Saint Léon 68000 COLMAR | création d'une entreprise de peinture | 53 716,84 | 15% | 7 620 (plafond) |
| | | | Total | | 15 240 |